

=====

*Direction des Finances et des Moyens*

**Séance officielle du 15 décembre 2015**

## **RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL**

### **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016**

En dépit d'une situation internationale et nationale dégradée qui pèsera sur le budget 2016, celui-ci ne sera pas un exercice subi, mais au contraire, un acte volontaire qui affirme les orientations majeures de la Collectivité au service des habitants de l'Archipel :

- une dynamique de développement économique avec des infrastructures modernes et pérennes,
- l'affirmation d'une politique favorable au développement social et au développement durable ;
- la valorisation des activités de l'archipel.

Aux travers de ces priorités fortes, la conviction de la majorité de ce Conseil Territorial est qu'il est possible, malgré un contexte défavorable, de dégager des marges de manœuvre pour bâtir un autre développement fondé sur des valeurs politiques clairement affirmées.

Comme les budgets précédents, le budget 2016 s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Schéma de Développement redéfinies dans le plan d'action 2015-2020 qui vient de vous être présenté.

C'est dans cet esprit, que le Contrat de Développement 2015/2018 a été signé en janvier dernier et que seront programmés dès 2016 les financements de l'Europe au titre du XIème FED.

### **Contexte économique international et européen**

Selon les prévisions du FMI révisées en juillet 2015, la croissance de l'économie mondiale devrait rester globalement modérée en 2015 (+3,3 % après +3,4 % en 2014 et 2013), avec une hausse progressive dans les pays avancés et un fléchissement dans les pays émergents et les pays en développement.

Aux États-Unis, après le fléchissement inattendu de l'activité au premier trimestre 2015, le PIB s'est accru de 0,6 % au deuxième trimestre. La demande intérieure est toujours soutenue par la croissance des salaires, la situation favorable sur le front de l'emploi, le bas niveau des taux d'intérêt et l'amélioration du marché immobilier. Le FMI table sur une croissance moyenne de 2,1 % en 2015, après 2,4 % en 2014.

Au Japon, après une année 2014 décevante, un affermissement de la croissance est attendu en 2015 (+0,8% après -0,1% en 2014).

En réponse à la dégradation de la situation économique à court terme (ralentissement des importations et de la consommation d'électricité, recul des exportations et de l'investissement dans l'industrie, déflation), les autorités chinoises ont décidé en août 2015 de déprécier de quelques points le taux de change du RMB. Le FMI a maintenu sa prévision d'une croissance du PIB de 6,8 % en 2015. Compte tenu de la conjonction d'un certain nombre de facteurs conjoncturels (baisse des prix des produits de base et durcissement des conditions de financement) et structurels (rééquilibrage de l'économie chinoise et instabilités géopolitiques), le moindre dynamisme des pays émergents et en développement devrait se confirmer (+4,2 % prévu en 2015, après +4,6 % en 2014).

En zone euro, la reprise semble plus ou moins en bonne voie, parallèlement à une légère remontée de l'inflation. Le PIB a progressé de 0,3 % au deuxième trimestre 2015, après +0,4 % au premier trimestre 2015. L'activité serait soutenue par la baisse des prix du pétrole, les faibles taux d'intérêt et l'affaiblissement récent de l'euro, portant la croissance annuelle à +1,5 %, après 0,8 % en 2014 et -0,4 % en 2013.

*« Extrait de la note 356 de l'IEDOM - septembre 2015 »*

## **Contexte économique national**

La Banque de France ne prévoit plus que 0,3% de croissance pour l'économie française au quatrième trimestre, contre 0,4% auparavant. Une révision qui tient notamment au repli de l'activité dans l'hôtellerie, la restauration ou les loisirs après les attentats de novembre.

L'activité en France n'est pas au mieux de sa forme. Les enquêtes réalisées en novembre font apparaître une baisse d'un point de l'indicateur du climat des affaires dans l'industrie comme dans les services, et une stabilité de l'indicateur pour le bâtiment.

Ces baisses ne sont pas compensées par la situation dans les autres secteurs. Dans l'industrie où, si les chefs d'entreprise interrogés font état d'un ralentissement de la croissance de la production industrielle en novembre, ils jugent toujours leurs carnets de commandes « assez bien garnis ». Dans le bâtiment, alors que l'activité a légèrement progressé en novembre, notamment le second-œuvre, et la tendance devrait se prolonger ce mois-ci

Mais et même si des progressions d'activité sont attendues en décembre dans tous les secteurs, elles s'avèrent insuffisante pour espérer un PIB aussi dynamique que prévu (PIB prévu par le FMI).

*« Extrait des échos.fr – Claude Fouquet »*

## **Contexte économique régional**

Après un début d'année difficile, l'économie du Canada croît enfin à nouveau. Le commerce extérieur est devenu un moteur important grâce à la résurgence des États-Unis et la demande intérieure se rétablit aussi après un premier semestre décevant. Les consommateurs semblent tirer le meilleur parti de l'augmentation de leur revenu disponible grâce à un marché du travail résilient et à la baisse des prix à la pompe. Mais le regain est trop tardif pour redresser les chiffres de l'année 2015, qui devrait enregistrer la plus faible croissance en six ans. Et étant donné le faible potentiel de croissance et les retards possibles dans l'application de mesures de relance, il ne faut pas s'attendre à beaucoup mieux en 2016.

*« Extrait du Mensuel Economique – Banque Nationale - Krishen Rangasamy »*

## **Contexte économique local**

Dans sa présentation de la conjoncture économique locale du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, l'IEDOM indique que « l'activité économique confirme son amélioration ». L'amélioration observée au premier trimestre se vérifie et se renforce au deuxième trimestre.

Ainsi, la consommation des ménages confirme sa bonne tenue, comme en témoigne la reprise de la croissance des crédits à la consommation. De son côté l'investissement des entreprises, après avoir montré des signes de ralentissement au trimestre précédent, repart à la hausse.

Le commerce extérieur enregistre de bons résultats sur le trimestre, porté en outre par le dynamisme des importations de produits manufacturés.

Sur le plan sectoriel, le constat est également positif. L'activité touristique s'inscrit en hausse, marquée par la venue de croisiéristes américains sur l'archipel. Quant à l'activité de la pêche, elle évolue favorablement, soutenue par l'accroissement des prises de la pêche industrielle.

L'indice des prix à la consommation, quant à lui, voit son rythme de croissance ralentir légèrement.

Le marché de l'emploi reste dynamique avec une forte croissance des offres d'emploi. Néanmoins, après avoir enregistré une amélioration continue au cours des 22 derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi se dégrade au cours du deuxième trimestre.

*(IEDOM – 2<sup>ème</sup> trimestre 2015)*

## Évolution budgétaire et financière territoriale - Bilan provisoire 2015

### Résultat provisoire de la section de fonctionnement

	CA2013	CA2014	CA2015 estimé
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 864 662	33 926 246	33 298 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	33 517 756	31 802 920	32 672 000
SOLDE EXERCICE FONCTIONNEMENT	1 346 906	2 123 326	626 000
EXCEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT	3 846 248	1 392 679	1 151 009
<b>Solde cumulé de fonctionnement</b>	<b>5 193 154</b>	<b>3 516 005</b>	<b>1 777 009</b>

L'exécution du budget de fonctionnement 2015 au 3 décembre affiche un montant de dépenses engagées et mandatées à hauteur de 32,6 M€ et un montant de réalisation en recettes de 33,3 M€.

Le résultat de la section, cumulé à l'excédent antérieur reporté, devrait atteindre a minima 1,7 M€.

Cet excédent viendra compléter le financement des sections de fonctionnement et d'investissement du budget supplémentaire 2016.

### Résultat provisoire de la section d'investissement

	CA2013	CA2014	CA2015 estimé
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 992 586	14 082 343	10 900 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 068 796	11 618 103	12 300 000
SOLDE EXERCICE INVESTISSEMENT	1 923 790	2 464 240	-1 400 000
RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	-372 386	1 551 404	4 015 644
<b>Solde cumulé d'investissement</b>	<b>1 551 404</b>	<b>4 015 644</b>	<b>2 615 644</b>
<b>Solde cumulé fonctionnement + investissement</b>	<b>6 744 558</b>	<b>7 531 649</b>	<b>4 192 653</b>

La baisse des dotations de l'Etat (Dotation Globalement d'Équipement et FCTVA) sur 2015 impacte brutalement l'exécution des recettes d'investissement et le résultat de l'exercice. Ces dotations attendues au titre des dépenses d'investissement des comptes administratifs 2013 et 2014 ont été diminuées au budget 2015 de plus de 1,2 M€ au titre de la DGE, mais le même arbitrage strict s'est opéré en fin d'année sur les dotations du FCTVA prévues au budget à hauteur de 1,9 M€ et réalisées pour 1,2 M€.

Ces arbitrages sévères et tardifs des services de la Préfecture pris en considération, et au vu des engagements (en cours + mandat) arrêtés au 3 décembre, le résultat de la section d'investissement, cumulé à l'excédent antérieur reporté, devrait atteindre 2,6 M€.

Le résultat net de l'exécution 2015 en section d'investissement est à nuancer au regard du virement à la section d'investissement, prévu au budget primitif pour équilibrer cette section, mais qui ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire.

## Orientations budgétaires 2016

Le budget primitif est élaboré sans la reprise des résultats antérieurs. Le budget supplémentaire viendra corriger ces données prévisionnelles par l'intégration des restes à réaliser et l'affectation du résultat définitif de l'année 2015.

### **Le budget territorial 2016 présente une section de fonctionnement de 35 M€ et une section d'investissement de 17 M€**

Ces montants par section intègrent, suite à la décision prise par délibération n°267 du 1<sup>er</sup> décembre 2015, de reprendre en régie directe l'activité de desserte maritime en passagers, et par conséquent les prévisions estimées pour la régie de transports maritimes.

### **Les principales ressources de fonctionnement et d'investissement**

- Le projet de budget 2016 propose un montant de recettes sur impôts et taxes estimé globalement à près de 26,5 M€ (contre 25,1 M€ au BP2015).

Le produit de l'impôt (15,765 M€) est prévu en progression de 5,8% par rapport aux prévisions du budget primitif 2015.

<i>en M€</i>	CA2012	CA2013	CA2014	CA2015 estimé	Prévu BP2016
Impôts sur le revenu	10,014	10,436	11,162	11,230	11,465
Impôts sur les sociétés	3,640	3,610	4,370	4,240	4,300

- Les recettes des douanes sont prévues en légère augmentation (9,2 M€ contre 9 M€ en 2015).

<i>en M€</i>	CA2012	CA2013	CA2014	CA2015 estimé	Prévu BP2016
Droits de douanes	1,649	1,724	1,707	1,900	1,900
Taxe spéciale	3,616	4,333	4,088	4,000	4,150
Octroi de mer	0,523	0,544	0,041	0,040	0,045
Droits de consommation	1,100	1,325	1,030	1,300	1,300
Taxe sur l'essence	0,800	0,760	0,906	0,800	1,100
Droits du bureau de tabacs	0,499	0,715	0,578	0,420	0,710

- Les subventions d'investissement, demeurent principalement prévues au titre du Fonds Européen, la 1<sup>ère</sup> tranche du XI<sup>ème</sup> FED, est prévue pour un montant de 4 M€. S'ajoutent les financements annuels, notamment du FACE, affectés aux travaux d'électrification et un financement Etat au titre du CDECT.
- L'affectation du résultat 2015 viendra compléter au budget supplémentaire les dotations d'investissement de l'Etat (DGE et FCTVA) prévues en forte baisse suite aux arbitrages strictes des services de la Préfecture sur les dotations de cette année, soit 1,73 M€ (inscription prévue au BP2015 : 2,95 M€).
- La ligne de recette au titre des emprunts se présente à 4 M€, elle sera mobilisée en début d'exercice pour le financement de la construction des ferries, et sera complétée au budget supplémentaire pour les montants conformes aux contrats d'emprunts signés avec les organismes financiers.

### **Les dépenses de fonctionnement**

La poursuite des efforts d'optimisation est significative, les dépenses réelles de fonctionnement (30,572 M€) sont globalement stabilisées se présentant en très légère hausse de 0,3% par rapport aux budgets votés en 2015 (30,478 M€).

Les charges à caractère général, hors transfert des crédits affectés au financement de la desserte aérienne inter-île imputés au BP2015 au chapitre 65, sont en diminution de près de 1 % tout en intégrant cette année les travaux en cale sèche des navires de la régie de transports maritimes estimés à 325 000 €.

La tendance à la hausse de la masse salariale constatée sur les derniers exercices commence à se stabiliser tout en considérant l'augmentation mécanique des salaires due au glissement vieillesse technicité et les décisions de recrutement 2016. Le montant proposé au vote du chapitre 012 du budget 2016 s'élève à 10,138 M€ (contre 10 M€ en 2015 pour les deux budgets cumulés).

Les dépenses d'intervention regroupées aux chapitres 016, 017 et 65 sont également stabilisées considérant le transfert vers le chapitre 011 de la charge de la desserte aérienne inter-îles, elles s'affichent pour 2016 à hauteur de 12,049 M€. Pour l'essentiel, nous avons

- les dépenses du Pôle Développement Solidaire pour 7,8 M€ ;
- les dépenses du Pôle Développement Economique pour 3,5 M€.

### **Les dépenses d'investissement et de développement**

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 14,440 M€ hors dette, contre 11,345 M€ aux budgets primitifs 2015, preuve du volontarisme de la majorité territoriale, en dépit d'un contexte difficile et de diminution des concours financiers de l'Etat.

Les missions aménagement-environnement concentrent plus de 66% des crédits, pour 9,3 M€ :

- Travaux de construction de la Gare Maritime, du Hangar sous Douane et de la Maison de la nature : 2,8 M€
- Travaux de rénovation et de sécurité du patrimoine bâti : 2,6 M€

- Travaux des réseaux routiers et d'assainissement : 1,2 M€
- Travaux d'électrification et de changement de tension : 1,3 M€
- Rénovation du Square Joffre : 0,8 M€
- Projet de construction de l'Hôtel du Territoire : 0,25 M€
- Etudes suivies par le Pôle Développement Durable, soit 0,190 M€ pour le Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme et la cartographie agro-pédologique des sols.

Les Grands projets territoriaux, objet d'une autorisation de programme révisée en 2015 à hauteur de 40 M€, s'inscrivent pour un total de 4,150 M€, dont 4 M€ affectés aux premiers paiements relevant du marché de Construction des Ferries attribué au chantier naval DAMEN et 0,150 M€ pour l'opération Câble Numérique.

Les dotations pour les acquisitions nouvelles se chiffrent à 0,3 M€ dont 0,125 € affectés aux besoins des navires de la régie de transports maritimes.

Les fonds dédiés chaque année aux aides territoriales font l'objet d'une première inscription de 0,5 M€.

L'intégration des résultats de l'exercice 2015 au budget supplémentaire 2016 permettra à la Collectivité d'abonder sa section d'investissement des différents autres projets portés par les directions des Pôles et les services de la DTAM.

### **La dette territoriale**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'encours de la dette, considérant les transferts d'emprunts de la régie de transports maritimes, s'élève à 11,6 M€.

Avec un remboursement en capital arrêté à 1,455 M€ au budget 2016, l'encours territoriale s'élèvera à 10,2 M€ au 31 décembre 2016 (hors nouveaux emprunts prévus).

Je vous demande de me donner acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,**

**Stéphane ARTANO**

Séance officielle du 15 décembre 2015

**DÉLIBÉRATION N°305/2015**

**DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016**

**LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la saisine du Conseil Economique, Social et Culturel en date du 07 décembre 2015 ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

**Article unique :** Le Conseil Territorial prend acte des orientations budgétaires 2016 conformément au rapport joint en annexe.

**Adopté**

15 voix pour  
02 voix contre  
00 abstention(s)  
Conseillers élus : 19  
Conseillers présents : 13  
Conseillers votants : 17

**Transmis au Représentant de l'État**

**Le 18/12/2015**

**Publié le 18/12/2015**

**ACTE EXÉCUTOIRE**

**Le Président,**

**Stéphane ARTANO**

**PROCÉDURES DE RECOURS**

Si vous estimez que la présente délibération est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (\*)

(\*) Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.